

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DES VOSGES



Février 2013

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Noël TADJINE – Isabelle VIALA
Jacques MALET – Thibault BORDEAUX

Objectifs de ce diaporama

- Actualiser les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative du département et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- Fournir aux chercheurs du département, ou de la région, les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur, des préfectures d'Alsace et des tribunaux d'instance de Moselle, **pour les créations d'associations**,
- Les services du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative,
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, **pour le bilan de l'emploi associatif**,
- **Un comité d'experts de 40 membres**, dont six universitaires, plus de 10 responsables de grands réseaux associatifs nationaux. **Une pluridisciplinarité voulue** pour une approche transversale : sociologie, psychologie, histoire, économie, statistique, droit, médecine, communication. Des experts issus de **10 régions différentes**, pour une bonne approche du terrain.
- **Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire**, dans les structures d'appui aux associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

Contenu de ce diaporama

- Une présentation du département, pour situer le tissu associatif local dans son environnement.
- Une décennie de créations d'associations dans le département, dans chacun de ses arrondissements, et une observation précise des objets de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux.
- Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs.
- Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.
- Un rapide panorama des associations en France aujourd'hui pour mieux cerner le contexte dans lequel évoluent celles du département.
- Les derniers chiffres de l'emploi dans l'économie sociale du département.

Les chiffres de ce diaporama sont présentés à l'unité près. Ils doivent être lus avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

LES VOSGES EN QUELQUES MOTS



Sources : Insee, Conseil général des Vosges

Les Vosges aujourd'hui en quelques mots

- ✓ Un département historiquement industrialisé grâce à la diversité de ses ressources naturelles comme l'eau et le bois.
- ✓ La réalisation de grands éléments dans le domaine routier et l'arrivée du TGV ont renforcé les capacités de mobilité des personnes et des marchandises.
- ✓ Les Vosges sont le pays du ski de loisirs, celui des lacs et des sentiers ombragés : 17 stations vertes et de vacances, 4 stations thermales de renommée internationale que sont Plombières-les-Bains, Contrexéville, Vittel et Bains-les-Bains.

Générosité financière des habitants des Vosges au profit des associations :

Le département des Vosges se classe au 39^{ème} rang national, avec une proportion de **21,5%** de foyers fiscaux déclarant un don, parmi les contribuables imposables.

Plus largement, la Lorraine présente un ratio de **22,2%**, classant la région au 8^{ème} rang national (moyenne nationale 21,4%).

L'activité économique du département

De caractère encore très industriel, on compte dans le département la surreprésentation de la population ouvrière, qui représente 44% des salariés, contre 37% en Lorraine et 34% en France (hors Île-de-France).

Malgré les crises successives, l'industrie continue d'employer une part importante des actifs dans l'agro-alimentaire, la métallurgie, le textile, le papier et le carton.

Made in Vosges : Vittel, Contrex, Hépar, Jacquard Français, Clairefontaine ...

Le département des Vosges, tout en tirant les leçons du passé, doit faire face aux évolutions sociologiques, démographiques et économiques que lui prépare l'avenir.

Pour lutter contre le déclin industriel, le département s'engage dans le développement du tourisme, du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture. Il recherche de nouvelles voies économiques, notamment par la filière bois dans la construction et le chauffage, ou encore dans la biochimie.

Les contours des Vosges



- ✓ 5 873,8 km²
(dont 50 % de bois et forêts)
- ✓ Préfecture : Epinal
- ✓ 64,7 habitants au km²
(99,8 en moyenne régionale)
(114,8 en moyenne nationale)

- ✓ 31 cantons
- ✓ 515 communes
- ✓ 393 474 habitants
- ✓ 164 693 ménages

Sources : Insee (données 2009)

Diagnostic territorial des Vosges - Février 2013

Quelques repères chiffrés

	Vosges	Lorraine	France métropolitaine
Part de la population de 0 à 14 ans	17,8%	17,5%	18,3%
Part de la population de 75 ans et plus	9,9%	8,6%	8,8%
Taux de variation annuel moyen de la population	0,0%	0,2%	0,7%
Taux d'activité	71,3%	70,4%	71,9%
Taux de chômage (1 ^{er} trimestre 2012)	11,4%	10,0%	9,6%
Revenu fiscal médian des ménages	16 750 €	17 583 €	18 355 €
Répartition des emplois par secteur d'activités :			
Agriculture	3,3%	2,2%	2,9%
Industrie	22,9%	17,0%	13,9%
Construction	7,4%	6,9%	6,9%
Commerce, transports, services	35,5%	38,8%	45,6%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	30,8%	35,1%	30,7%

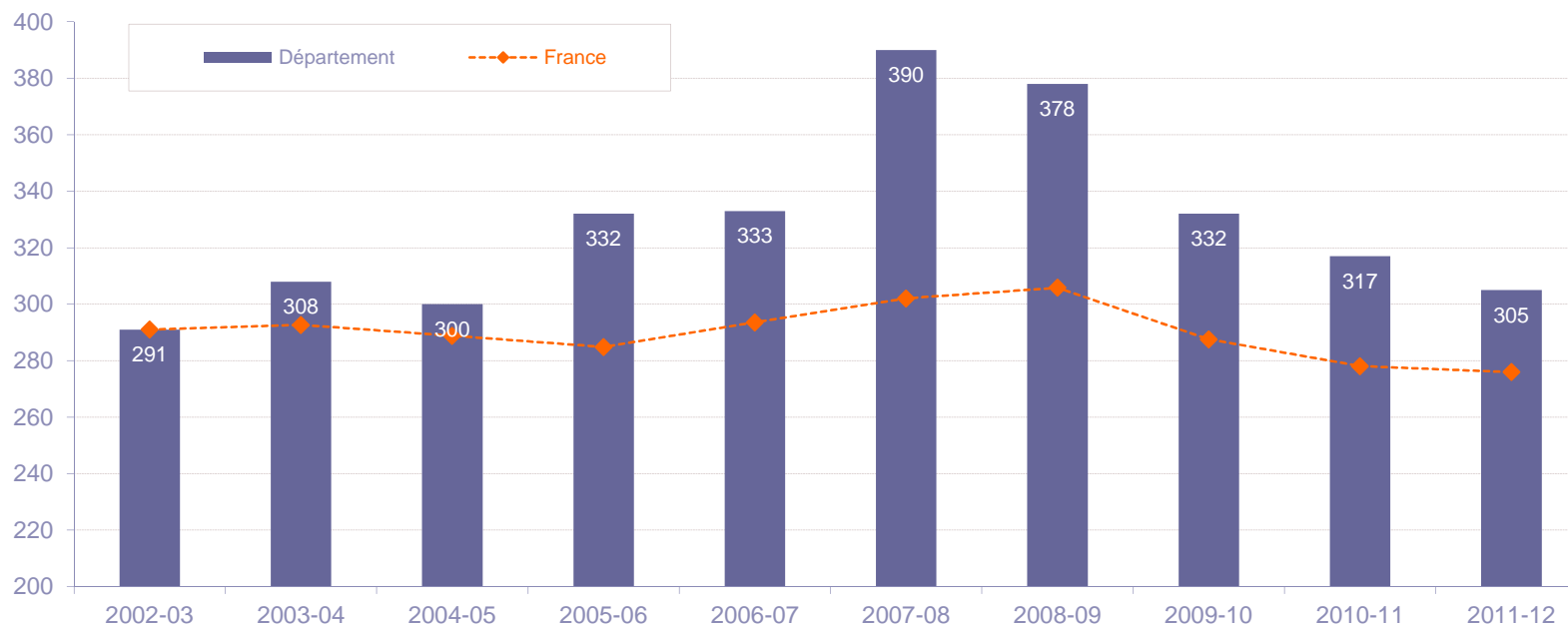
Sources : Insee 2012. Données 2009 et 1^{er} trimestre 2012 pour le taux de chômage



Créations d'associations :

bilan sur dix ans et analyse

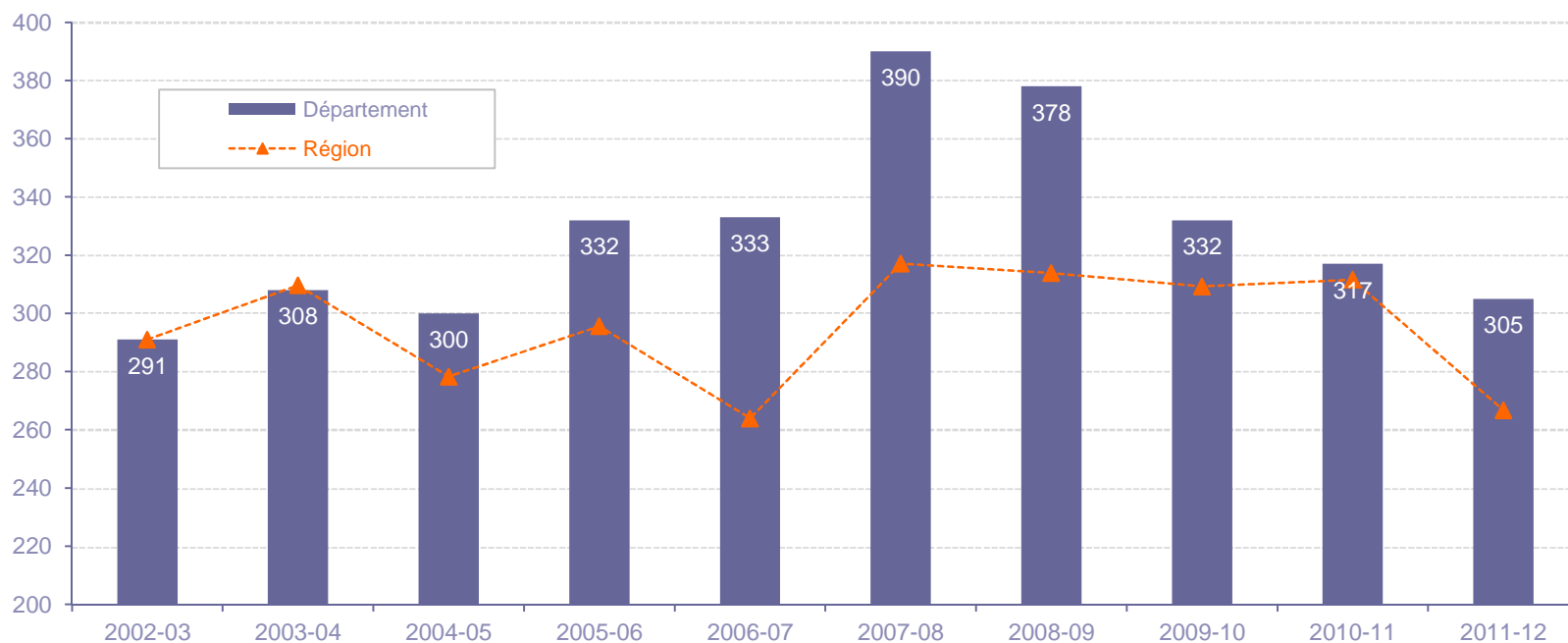
Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année associative 2002-2003.

Un pic de créations dans le département, en 2007-2008, un an avant celui observé au plan national. Depuis, un repli plus accentué qui se poursuit en 2011-2012.

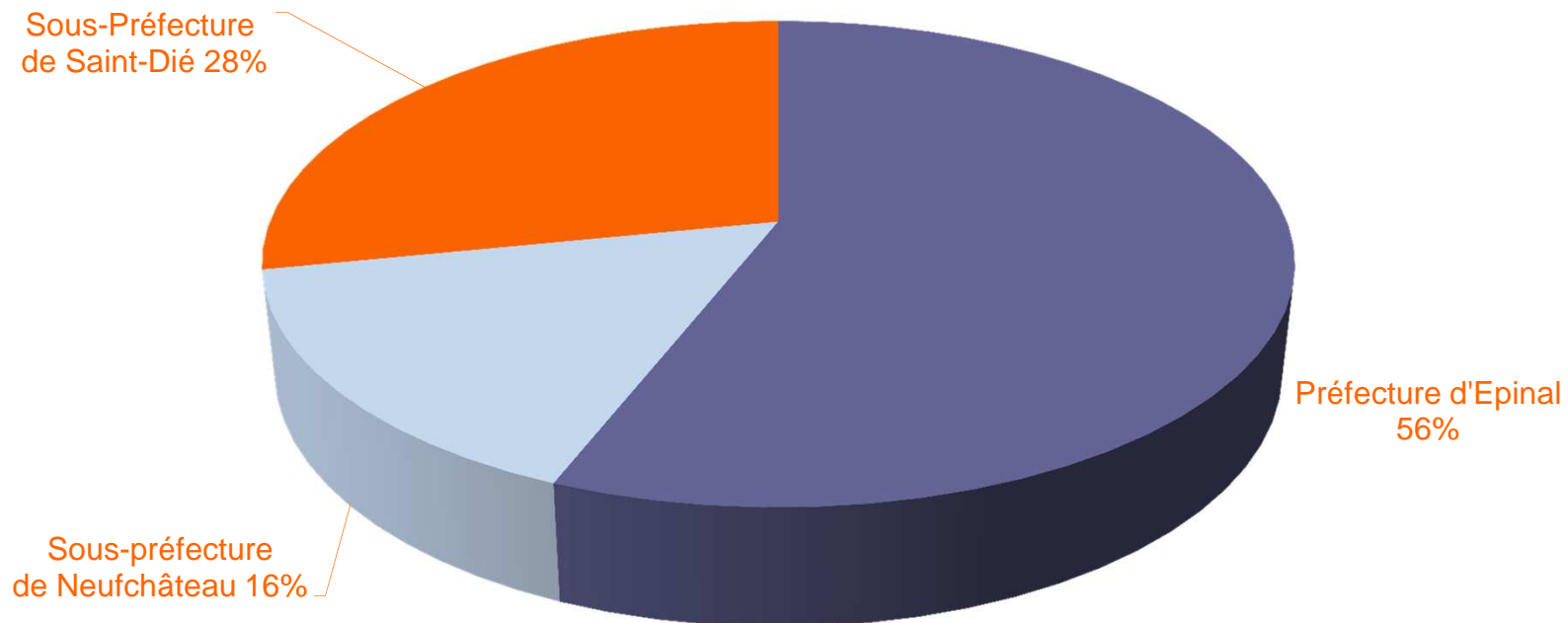
Le département dans sa région



Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année associative 2002 - 2003.

Depuis 2004, le rythme des créations est plus soutenu dans le département qu'en moyenne régionale. Le repli est moins accentué en 2011-2012.

Créations en préfecture et sous-préfectures



Source : Services du Journal officiel, déclarations sur 10 ans.

La préfecture enregistre plus de la moitié des créations, la sous-préfecture de Saint-Dié, plus du quart et celle de Neufchâteau, les 16% restants.

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond avant tout aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés.

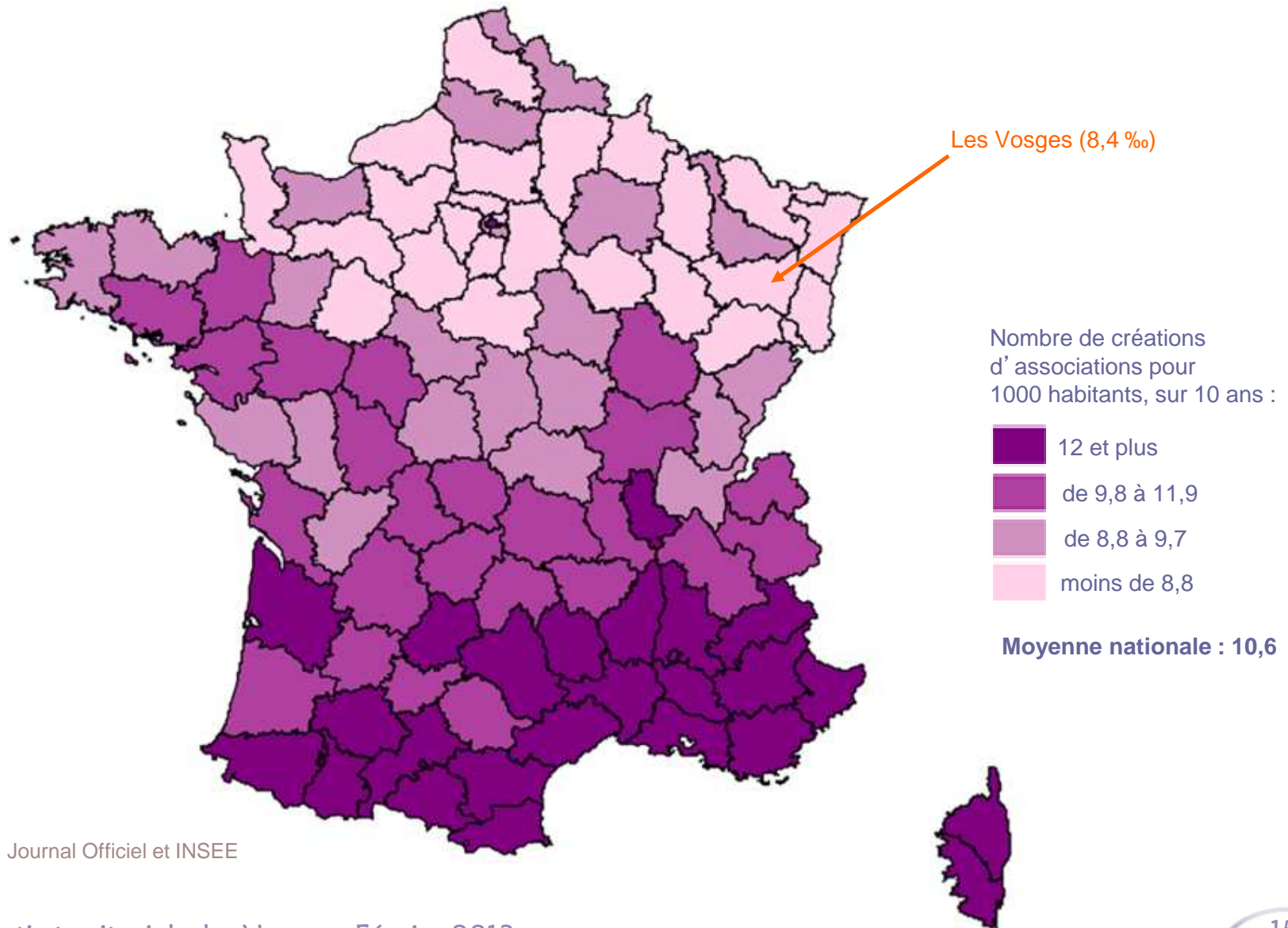
Il se mesure en calculant le nombre de créations d'associations pour 1.000 habitants, ceci sur une période significative de 10 ans (années 2002-2003 à 2011-2012).

	Département	Région	France
Nombre de créations pour 1000 habitants	8,4	6,9	10,6

Sources : Journal officiel et INSEE recensement de la population 2011. Traitement R&S. Lecture : 8,4 associations nouvelles pour 1000 habitants ont été enregistrées dans le département au cours des 10 dernières années.

Le département présente un nombre de créations pour 1.000 habitants supérieur à la moyenne régionale, elle-même nettement au-dessous de la moyenne nationale, comme de nombreux départements au nord de la Loire (cf diapositive suivante).

Les créations dans les départements



Sources : Journal Officiel et INSEE

Créations par arrondissement

Le taux de création (nombre de créations d'associations pour 1.000 habitants) est ici calculé selon les arrondissements, marquant les spécificités des territoires à l'intérieur du département.

	Créations des 10 dernières années	Dont créations 2011-2012	Créations pour 1000 habitants
Préfecture	1 840	167	7,9
SP de Neufchâteau	520	58	8,4
SP de Saint Dié des Vosges	924	80	9,4
Département	3 284	305	8,4

Source : Journal officiel et INSEE recensement de population 2012. Traitement R&S. Lecture : 1 840 associations nouvelles ont été enregistrées en préfecture, au cours des 10 dernières années, 166 au cours de la dernière année 2011-2012. Soit 7,9 créations pour 1000 habitants.

Le taux de créations dans l'arrondissement chef-lieu (7,9‰) est inférieur à celui de l'arrondissement de Neufchâteau (8,4‰) et plus encore à celui de Saint-Dié des Vosges (9,4‰).

Mieux connaître les associations nouvelles

Depuis avril 2007, les associations nouvelles sont répertoriées au Journal officiel sous 29 thèmes différents, le plus souvent décomposés en sous-thèmes très ciblés.

Une association peut être classée sous 2, voire 3 rubriques, pour tenir compte de son éventuelle polyvalence.

Le tableau suivant porte sur les inscriptions des nouvelles associations, inscriptions dont le nombre dépasse forcément celui des créations.

Il présente la répartition, en pourcentage, des inscriptions dans les principaux thèmes au niveau du département, en le situant par rapport aux moyennes régionale et nationale

Des associations pour quoi faire ?

Répartition en 10 grands thèmes des inscriptions
des associations créées au cours des 3 dernières années (en %)

Inscriptions des créations, par thème en %	Département	Région	France
Culture	19,6	20,6	23,0
Sport	25,7	20,3	16,0
Loisirs	14,4	14,6	13,2
Social	6,6	7,9	7,9
Santé	2,6	4,7	4,0
Education, formation	4,0	6,8	6,2
Economie	3,8	3,5	4,3
Aide à l'emploi, développement local	1,3	1,6	2,1
Environnement	2,7	2,7	3,7
Autres ⁽¹⁾	19,4	17,3	19,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 3 ans, 19,6% des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture », dans le département, pour une proportion de 20,6% dans la région et de 23,0% au national. (1) précisées en annexe 2.

Le département se distingue avec des créations proportionnellement plus nombreuses dans le sport.

La dynamique sportive

Quelques repères en 2012

	Département	Région	France
Nombre de clubs	1 127	6 330	167 843
Nombre de clubs pour 1000 habitants	2,9	2,6	2,6
Nombre de licenciés par club	77	87	93

Source : ministère des Sports (données 2012) et INSEE recensement de population 2012.

Rapportée à la population, l'offre sportive (2,9 clubs pour 1000 habitants) est supérieure au repère régional, lui-même identique à la moyenne nationale. En revanche, les clubs sont en moyenne de taille plus petite.

A noter par ailleurs :

- Une baisse du nombre de licences sportives, entre 2010 et 2011, de 0,9% dans le département, pour une baisse moyenne de 0,4% au plan national.
- Une moindre résistance des clubs : 45%⁽¹⁾ des clubs ont disparu (ou ont fusionné avec un autre club) au cours de la dernière décennie (43% au national).

(1) Ce ratio est obtenu à partir du nombre de clubs recensés il y a 10 ans, du nombre de clubs créés en 10 ans et du nombre de clubs existant dix ans après. Le sport est le seul domaine dans lequel cette observation est possible.



Les associations employeurs :
un enjeu économique et social

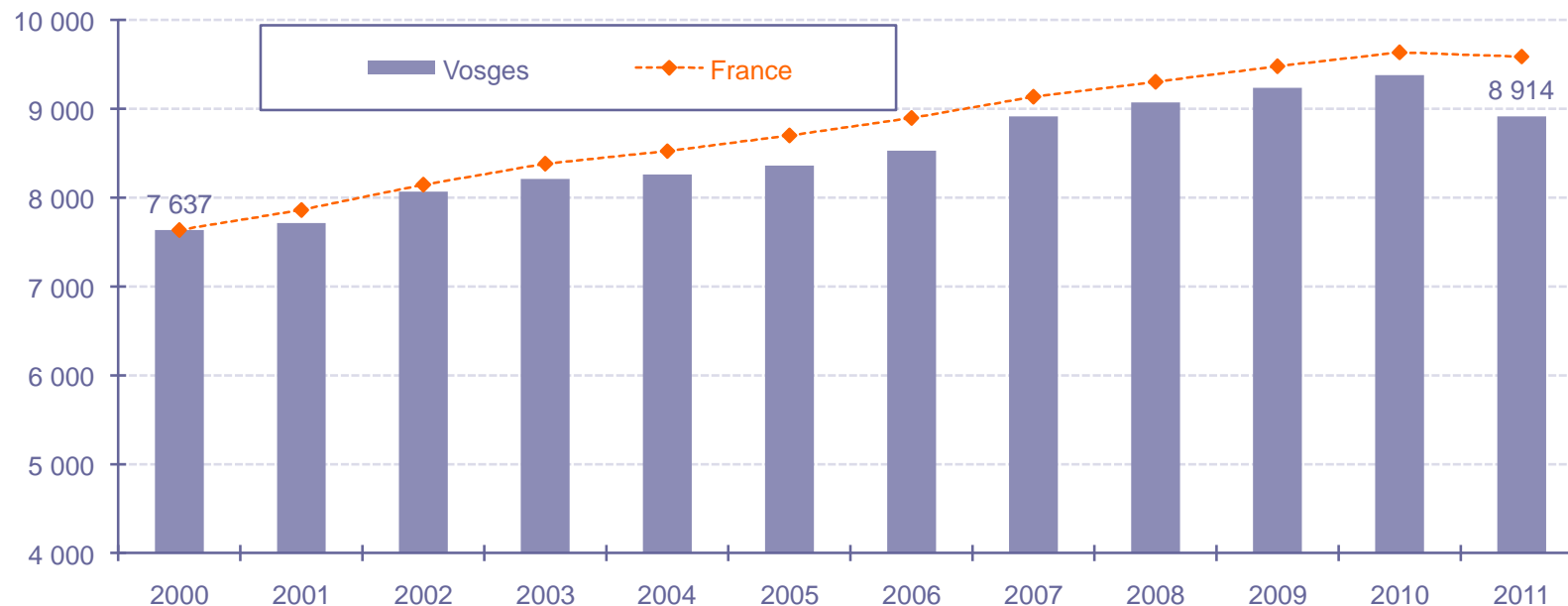
Répartition des associations employeurs

	Nombre d'associations employeurs	Ventilation départementale	Ventilation nationale
1 ou 2 salariés	432	52%	54%
3 à 5 salariés	91	11%	15%
6 à 9 salariés	80	10%	10%
10 à 19 salariés	125	15%	9%
20 à 49 salariés	77	9%	8%
50 à 99 salariés	27	3%	3%
100 salariés et plus	6	1%	1%
Total	837	100%	100%

Sources : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA.

Les petites associations en département, jusqu'à 5 salariés, sont ici proportionnellement moins nombreuses (63% contre 69% au national). A l'inverse, celles de 10 à 19 salariés représentent 15% contre 9% au plan national.

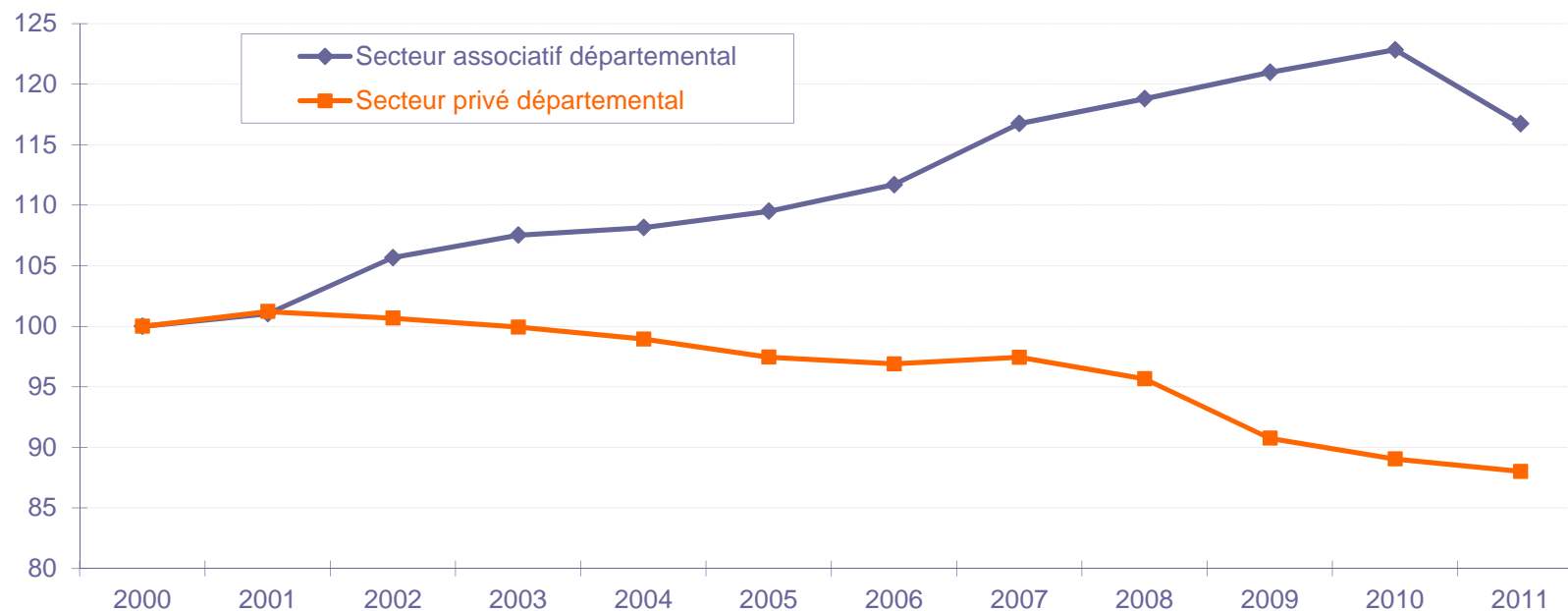
Coup d'arrêt à la croissance de l'emploi en 2011



Source : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Depuis 2000, l'emploi associatif connaît une évolution proche de la courbe nationale. L'année 2011 est marquée par un repli nettement plus accentué, dans le département.

Dynamisme de l'emploi du secteur associatif



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2011 exprimées en base 100 à partir de l'année 2000. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

De 2002 à 2010, l'emploi associatif connaît une croissance rapide et régulière, alors que l'emploi privé est en baisse constante. Il recule pour la première fois en 2011, de façon bien plus accentuée que l'emploi privé.

La place du régime agricole

Si une large majorité des associations relèvent du régime général de sécurité sociale (ACOSS – URSSAF), une part non négligeable relèvent du régime agricole (MSA).

Les repères en 2011, pour le département

	Associations employeurs	Salariés	Masse salariale (en millions d'euros)
En nombre	42	588	1 555
En % du total <i>Associations</i>	5,0%	6,6%	4,4%

Source : Données 2011 de la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole.

Les associations relevant du régime agricole sont proportionnellement plus présentes dans ce département. Leurs effectifs représentent 6,6% des salariés associatifs, pour 4,9% en moyenne nationale.

Près d'un emploi privé sur dix

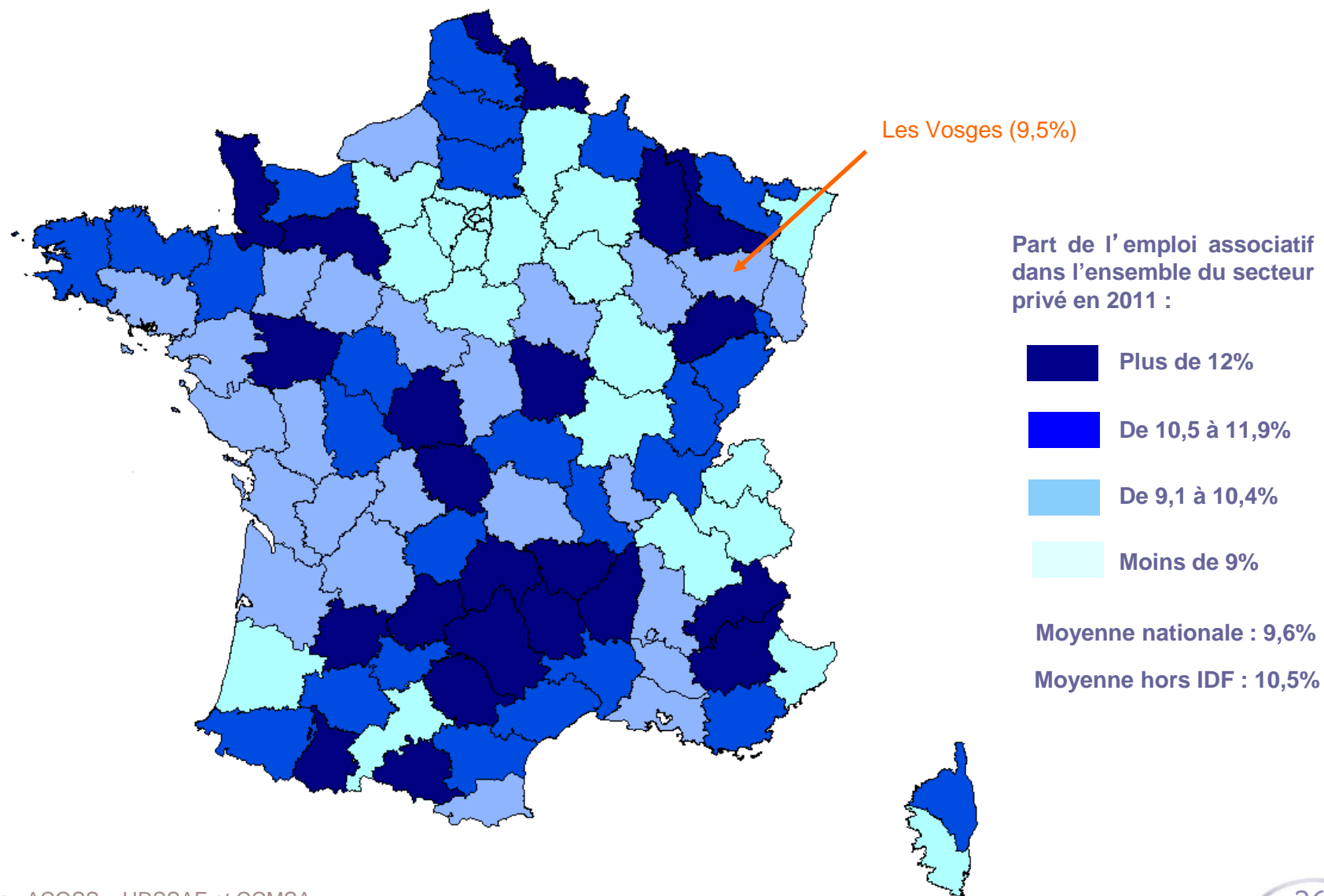
	Salariés		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en millions d'€)	Part au sein du privé (en %)
Vosges	8 914	9,5%	160	7,2%
Région	66 662	11,8%	1 316	9,4%
France	1 803 723	9,6%	35 418	6,8%

Source : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA.

La part de l'emploi associatif au sein du secteur privé est ici proche de la moyenne nationale et inférieure au repère régional.

Elle n'en demeure pas moins un élément fort qui permet aux acteurs concernés et aux décideurs du département de prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente le secteur associatif.

Part de l'emploi associatif par département



Activités départementales et contexte national

Répartition des salariés des associations par secteur (en %)

	Départementale	Nationale
Enseignement	8,4	11,9
Sport	3,5	4,2
Santé	2,1	7,3
Social (précisé dans la diapositive suivante)	61,4	48,1
Loisirs	0,4	0,6
Culture	2,7	3,3
Autres activités ⁽¹⁾	12,4	10,9
Autres ⁽²⁾	9,0	13,6
Total	100,0	100,0

Source : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA. L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 4. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z

L'emploi associatif est proportionnellement bien plus présent ici dans le secteur social. Il est en retrait dans les autres principaux secteurs.

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition des salariés associatifs du secteur social (en %)

	Départementale	Nationale
Hébergement médicalisé	10,8	9,3
Hébergement social	10,1	9,2
Aide à domicile	14,4	10,0
Accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées	0,3	0,5
Aide par le travail	12,2	7,6
Accueil de jeunes enfants	2,1	1,8
Accueil d'enfants handicapés	2,2	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,1	0,5
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	9,2	8,0
Ensemble du secteur social ⁽²⁾	61,4	48,1

Source : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA. (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives... (2) Rappel de la proportion figurant dans la diapositive précédente.

Dans ce secteur, se distinguent ici nettement l'aide à domicile et l'aide par le travail. Inversement, l'emploi associatif est peu présent dans l'accueil d'enfants et d'adolescents.



Le tissu associatif aujourd'hui
dans les Vosges

Combien d'associations en activité en 2012 ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude : on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil.

Nous procédons donc par estimation à partir de quatre critères complémentaires* parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe
Entre 6.400 et 7.500 associations en activité dans les Vosges.

* A partir des travaux de Recherches & Solidarités, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes.

Combien de bénévoles en 2012 ?

Nous avons construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations vivantes et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont l'enquête nationale 2010 IFOP pour France Bénévolat.

Les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à 11 millions en 2012. En tenant compte des engagements pluriels de nombreux bénévoles (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne de 14 bénévoles par association *.

- Sur cette base, on peut estimer entre **53.000 et 61.000**, le nombre de bénévoles dans les associations du département en 2012.
- Parmi ceux-ci, on peut distinguer entre 7 et 8 bénévoles en moyenne par association, intervenant au moins **sur un mode hebdomadaire**. Ce raisonnement conduit à estimer qu'entre **29.000 et 34.000** bénévoles interviennent au moins une fois par semaine dans les associations du département, en 2012.

* Environ 17 millions d'interventions bénévoles à répartir entre 1,3 million associations.




Le département

dans le contexte national

Les associations en France aujourd'hui

- Le nombre d'associations en activité aujourd'hui se situe aux alentours de **1,3 million**. Difficile d'être plus précis car on ne connaît que rarement la date de fin ou de mise en sommeil d'une association.
- Parmi elles, **165 000** emploient **1 800 000** salariés : **9,6%** des effectifs du secteur privé, plus que la construction (8,4%) et le transport (7,8%). Pour la première fois, en léger repli depuis fin 2010 sous les effets de la crise.
- Plus de **80%** des Français plébiscitent les associations, et attendent de plus en plus de leur part, que ce soit en termes de services, de soutien ou de lien social.
- Les Français sont **45%** à adhérer à une association, proportion inchangée depuis une dizaine d'années⁽¹⁾.
- Entre **11 et 12 millions** de Français sont bénévoles dans une association⁽¹⁾, environ 6 millions d'entre eux interviennent sur un mode hebdomadaire.
- Contrairement aux idées reçues, la proportion des bénévoles est sensiblement la même pour toutes les générations.

(1) Enquête INSEE 2002 – Enquête 2010 IFOP pour France Bénévolat – Enquête 2010 BVA pour les pouvoirs publics.



Les responsables associatifs face à la conjoncture

Enquête nationale réalisée en ligne auprès de 1709 responsables associatifs, entre le 4 et le 18 décembre 2012. Echantillon représentatif constitué d'après la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activité » des associations. Résultats en ligne sur www.recherches-solidarites.org

Le bénévolat : premier sujet de préoccupation

- Seuls 46% des dirigeants se déclarent satisfaits de la situation du bénévolat dans leur association.
- Parmi une liste de 14 sujets d'inquiétude, le bénévolat arrive en tête, devant la situation financière (42%). Posent question :
 - ✓ Le nombre de bénévoles disponibles pour les activités de l'association : 52%
 - ✓ Le renouvellement des dirigeants : 46%
 - ✓ La motivation et l'investissement de l'équipe dirigeante : 22%

Des résultats déjà observés dans un contexte où la ressource bénévole évolue peu alors que le nombre d'associations ne cesse d'augmenter et que les besoins se multiplient, notamment dans le domaine social.

De fortes tensions sur le plan financier

La situation financière est jugée *difficile* pour **32%** des dirigeants associatifs et *très difficile* par **11%**.

Au bilan, **43%** sont en difficulté financière :

- ✓ **46 %** dans le secteur sanitaire et social
- ✓ **49%** dans la culture
- ✓ **57%** dans les associations de plus de 10 salariés

Ces résultats confortent les derniers chiffres de l'emploi associatif : une baisse générale de 0,6% en 2011 (11.000 salariés de moins), et récemment une nouvelle érosion de 0,1%, au 3^{ème} trimestre 2012.

Le baromètre semestriel

Résultats des dernières vagues d'enquête

	déc-12	mai-12	déc-11
La situation financière de l'association est jugée bonne ou très bonne	57%	60%	61%
La situation du bénévolat (nombre, disponibilité, savoir-faire...) est jugée bonne ou très bonne	46%	40%	44%
La situation générale de l'association (actions, missions, projets) est jugée bonne ou très bonne	69%	68%	65%
Les satisfactions personnelles des dirigeants sont jugées fortes ou très fortes	73%	66%	-

Source : Enquêtes d'Opinion des Responsables associatifs 2011-2012

Un secteur associatif confronté à la crise et aux difficultés. Mais des responsables qui font face et dont le sentiment d'être particulièrement utile dans les circonstances actuelles, renforce leurs satisfactions personnelles.

Comment voit-on les prochains mois ?

Résultats des dernières vagues d'enquête

	déc-12	mai-12	déc-11
La situation future de l'association (actions, missions...) est pronostiquée bonne ou très bonne	56%	51%	52%
L'association envisage des projets nouveaux ou une extension de l'activité	60%	60%	-

Source : Enquêtes d'Opinion des Responsables associatifs 2011-2012

Regain d'optimisme, notamment dans le sport et dans les petites associations (budget inférieur à 10 000 euros).

Mais un avenir teinté d'inquiétude dans celles qui emploient plus de 10 salariés. En réponse à des besoins croissants, le plus souvent, ce sont aussi les plus nombreuses à envisager une extension de leur activité (76% pour 60% en moyenne).



Les responsables associatifs face aux emplois d'avenir

Enquête nationale réalisée en ligne auprès de 1709 responsables associatifs, entre le 4 et le 18 décembre 2012. Echantillon représentatif constitué d'après la méthode des quotas appliquée aux variables « budget » et « secteur d'activité » des associations. Résultats en ligne sur www.recherches-solidarites.org

Question d'actualité : les emplois d'avenir

- ✓ **Les dirigeants, citoyens avant tout** : parmi ceux qui disent préparer un dossier ou engager la réflexion pour bientôt, **52%** voient dans ce nouveau dispositif un moyen de *renforcer l'équipe de l'association*, **51%** veulent *donner sa chance à un jeune*, et **48%** souhaitent *démontrer les capacités citoyennes du monde associatif*
- ✓ Toutefois, **plus de 60%** déclarent manquer d'information. Les attentes portent surtout sur les exigences en termes de formation et d'accompagnement des jeunes.
- ✓ Leurs hésitations :
 - la crainte de ne pas pouvoir pérenniser l'emploi (**68%**),
 - l'obligation de recruter un jeune peu qualifié (**55%**),
 - la nécessité de trouver le budget complémentaire pour le poste (**52%**),
 - l'obligation d'assurer l'encadrement et le suivi d'un jeune peu expérimenté (**44%**).
- ✓ Un certain « *effet d'aubaine* » est observé de la part des associations en difficultés financières : une vigilance s'impose dans leur intérêt et dans celui des jeunes.

Les pronostics pour 2013

En décembre 2012, globalement toutes tailles et tous secteurs confondus* :

- ✓ 3 % ont un projet de recrutement d'emplois d'avenir
- ✓ 11% pourraient préparer un dossier
- ✓ 7% souhaiteraient partager un emploi d'avenir avec une autre association ou dans le cadre d'un groupement d'employeurs
- ✓ 23% n'ont pas encore évoqué le sujet
- ✓ 56% ne se sentent pas concernés ou préfèrent s'abstenir

A partir de ces bonnes intentions, le curseur pourrait se situer aujourd'hui entre 25 000 et 30 000 emplois d'avenir dans les associations, fin 2013.

Plusieurs facteurs peuvent le faire évoluer : les informations diffusées vers les associations sur l'accompagnement qui leur sera proposé pour construire un projet, et surtout à la suite des recrutements, la mobilisation des réseaux associatifs, celle des services de l'Etat et des prescripteurs (missions locales), ainsi que les campagnes d'information en direction des jeunes.

* La ventilation de ces réponses et de l'ensemble des résultats sont disponibles sur demande



L'emploi dans l'économie sociale
du département

La situation de l'emploi en 2011

Les données présentées ici s'appuient sur une coopération avec l'ACOSS-URSSAF et la Mutualité sociale agricole, permettant de cerner l'ensemble de l'emploi d'économie sociale, qu'il relève du régime général ou du régime agricole.

Le périmètre des quatre composantes de l'économie sociale, associations, fondations, mutuelles et coopératives, est défini selon le statut juridique des établissements précisé en annexe 5.

Ces données portent sur l'année 2011. Un rapprochement avec les chiffres des années antérieures n'est pas effectué ici. En effet, contrairement à ce qui se passe généralement dans les associations, nombreuses sont les coopératives et les mutuelles qui font assez l'objet de restructurations ou de filialisations.

Le suivi d'une année sur l'autre du nombre des établissements employeurs correspondants est donc très délicat.

Les établissements employeurs

Avertissement : l'observation porte ici sur les établissements identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises qui peuvent comporter plusieurs établissements.

	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Nombre dans le département	837	-	43	174	1 053
Répartition départementale	79,4%	-	4,1%	16,5%	100,0%
Régionale	81,0%	0,5%	3,9%	14,7%	100,0%
Nationale hors Ile-de-France	81,9%	0,5%	3,8%	13,8%	100,0%

Sources : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA.

Par rapport aux repères nationaux et régionaux, le département se caractérise par une proportion plus forte du nombre des employeurs dans les coopératives et légèrement moins forte dans les associations.

Les salariés de l' économie sociale

Avertissement : les emplois sont recensés en moyenne trimestrielle qu' ils soient à temps partiel ou à temps complet.

	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Nombre dans le département	8 914	-	359	2 124	11 397
Répartition départementale	78,2%	-	3,2%	18,6%	100,0%
Régionale	83,5%	1,3%	3,2%	12,0%	100,0%
Nationale hors Ile-de-France	76,5%	2,2%	6,5%	14,7%	100,0%

Sources : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA.

Par rapport aux repères régionaux, le département se caractérise par une proportion nettement plus forte du nombre des salariés dans les coopératives et par une moindre proportion de salariés dans les associations.

La masse salariale distribuée

Avertissement : la masse salariale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations sociales (voir le détail en annexe).

<i>En milliers d'euros</i>	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Dans le département	160 404	-	10 491	58 825	229 720
Répartition départementale	69,8%	0,0%	4,6%	25,6%	100,0%
Régionale	76,5%	1,3%	4,5%	17,7%	100,0%
Nationale hors Ile-de-France	67,5%	2,7%	9,2%	20,7%	100,0%

Sources : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA.

La proportion des salariés associatifs avoisine 80% du total de l'économie sociale, celle de la masse salariale correspondante est de l'ordre de 70% seulement. Il existe en effet de nombreux emplois à temps partiel dans ce secteur, notamment dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture.

Près d'un emploi privé sur huit

Le poids de l'économie sociale est calculé par rapport au total de l'emploi privé. Ce secteur représente un enjeu économique et social fort, notamment du fait de l'importance du tissu associatif, comme le montre le tableau présenté ici.

<i>En milliers d'euros</i>	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES
Vosges	9,5%	-	0,4%	2,3%	12,1%
Lorraine	11,8%	0,2%	0,5%	1,7%	14,1%
France	9,6%	0,4%	0,8%	1,7%	12,4%
France hors Ile-de-France	10,5%	0,3%	0,9%	2,0%	13,7%

Sources : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA.

Dans le département, près d'un emploi privé sur huit se situe dans l'économie sociale : c'est supérieur au repère régional (14,1%), lui-même supérieur à la moyenne des régions, hors Ile-de-France (13,7%).



Annexes

Annexe 1

Définitions des indicateurs INSEE relatifs à la présentation du département

Taux de variation annuel moyen de la population	Variation de l'effectif d'une population en moyenne annuelle au cours de la période 1999-2009 (accroissement naturel et solde migratoire)
Taux d'activité des 15-64 ans	Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.
Taux de chômage	Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs), d'après l'enquête Emploi de l'INSEE (au sens du Bureau International du Travail)
Revenu fiscal	Somme des revenus déclarés au titre de l'IRPP avant tout abattement. Il est ventilé en quatre grandes catégories : revenus salariaux ; pensions, retraites et rentes ; bénéfices des professions non salariées ; autres cas (essentiellement revenus du patrimoine). Par définition, il exclut les revenus non imposables : revenus financiers exonérés (livret A, Codevi, Plan d'épargne logement...), prestations sociales défiscalisées (RSA et minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement). Il ne peut être assimilé à la notion de revenu disponible brut.
Emplois par secteur d'activités	Personnes actives ayant un emploi, comptées au lieu de travail et réparties selon les 5 postes de référence retenus pour les statistiques locales (regroupement établi à partir de la Nomenclature agrégée - NA - associée à la NAF rév.2.

Annexe 2

Définition des secteurs d'activités des associations nouvelles, au regard des inscriptions au Journal officiel

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Education	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers

Annexe 3

Quelques définitions relatives aux données sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Alors que pour les données antérieures à 2009, était considéré comme actif pour une année donnée, tout établissement présent au moins un trimestre de l'année, il est désormais compté au prorata du nombre de trimestres d'activité : 0,25 pour un trimestre, 0,50 pour deux trimestres ...
- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).
- Le **secteur concurrentiel**, appelé également secteur privé, couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.
- La **masse salariale** totale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

Annexe 4

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.

Annexe 5

Périmètre des 4 composantes de l' économie sociale

- Les **associations** employeurs retenues ici appartiennent aux catégories juridiques suivantes (INSEE) : associations non déclarées (9210), associations déclarées (9220), associations d' utilité publique (9230), associations de droit local (9260), associations déclarées « entreprises d' insertion par l' économique » (9221) et associations intermédiaires (9222).
- Les **fondations** sont identifiées par le code juridique 9300.
- Au sein des **coopératives**, on distingue par le code juridique, croisé parfois avec le code APE :
 - les coopératives agricoles : codes 6316, 6317, 6318, 6532, 5432, 5532 et 5632.
 - les coopératives de production : 5458, 5558, 5658
 - les coopératives de crédit : 6595, 6596, 6100, 5192, 5193, 5194, 5195, 5196, 5460, 5560, 5660 dont le code APE appartient aux divisions 64, 65 et 66 (services financiers et assurances) et les établissements de la catégorie juridique 5699 dont le code APE (ancienne NAF) est 651D (banques mutualistes) et 651 E (caisses d' épargne).
 - les coopératives de consommation : 5451, 5551, 5651, 6551
 - les coopératives artisanales : 5453, 5553, 5653
 - les coopératives commerciales : 5552 et 5652
 - les autres coopératives : 5203, 5309, 5307, 5443, 5543, 5643, 6543, 5454, 5554, 5654, 6554, 5455, 5555, 5655, 5459, 5559, 5659, 5547, 5647, 5605, 6558, 6560, les autres coopératives des catégories juridiques 5460, 5560, 5660 dont le code APE n' appartient pas aux divisions 64, 65 et 66.
- Les **mutuelles** regroupent les établissements des catégories juridiques suivantes :
 - sociétés d' assurance mutuelles : 6411
 - mutuelles : 8210
 - assurances mutuelles agricoles : 8250
 - autres organismes mutualistes : 8290

Un réseau d'experts au service des solidarités

Association sans but lucratif, **Recherches & Solidarités** s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org.

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

Contact : marie.duros@recherches-solidarites.org